

Séance du 20 février 1918

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1917-1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-243905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Je porte mon toast à la Société pédagogique au service de notre patrie, à notre patrie, et à nos autorités qui la représentent ici ce soir.

Ed. CLAPARÈDE.

Séance du 14 novembre 1917.

M. Jean Faes parle des *Théâtres d'enfants*, et des expériences qu'il a faites avec ses élèves. Il ne cherche pas à enseigner par le théâtre mais à récréer les enfants et à donner un but à leur besoin d'activité. Le plus souvent l'histoire fournit le sujet ; les élèves taillent d'après des gravures et cousent eux-mêmes leurs costumes, ils fabriquent les accessoires, dessinent les affiches, calligraphient les programmes. Loin de nuire au travail scolaire ces initiatives augmentent l'intérêt des enfants pour plusieurs branches.

M. Faes croit que les instants de joie saine procurés par les représentations d'écoliers agissent profondément sur l'esprit et le cœur des enfants et tendent à rapprocher maîtres et élèves.

Candidatures.

Les candidats suivants sont acceptés à l'unanimité : MM. Albert Malche, Robert Dottrens, Edouard Leuba, M^{me} Jeanne Waldé-Schantz, M^{lles} Marguerite Chevalley, Alice Plasson, Marguerite Charmot.

Bibliothèque.

M^{lle} Métral présente un rapport sur la Bibliothèque du Corps enseignant et réclame un local plus vaste pour la bibliothèque de la Société pédagogique.

Séance du 20 février 1918.

M. Hochstaetter analyse deux brochures récemment publiées au sujet du Collège : *De quoi pouvons-nous encore nous plaindre*, par un collégien, et *Le Collège et la Vie*, par M. Albert Malche, professeur à l'Université. Le conférencier estime que le premier ouvrage aurait pu, sans perdre de son intérêt, être allégé de quelques attaques per-

sonnelles et que le Directeur du Collège, notamment, méritait d'être traité avec plus d'égards. (*Vifs applaudissements*). D'autre part la brochure de M. Brocher contient des critiques qui paraissent fondées touchant le manque de coordination de l'enseignement et l'abus des cours dictés. M. Hochstaetter met en lumière les parties les plus révolutionnaires, et aussi les plus séduisantes du rapport de M. Malche, sans dissimuler que la réalisation de ce projet n'irait pas sans provoquer quelques résistances. Comme conclusion il propose la nomination d'une commission chargée de se renseigner auprès des intéressés (professeurs, parents, anciens élèves) sur l'opportunité de telle ou telle réforme.

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Malche, Baatard, P.-A. Mercier, Duvillard et Seidel, ancien conseiller national, la Société décide de donner suite à la proposition de M. Hochstaetter. La commission est composée de :

M^{me} Grange et de MM. Charvoz, Duvillard, Faes, Hochstaetter, Malche, Martin, Valentin et de notre Président.

Accord avec la Société de l'Enseignement libre.

M. le Président annonce que dorénavant les membres de cette société seront invités à nos séances et recevront notre bulletin ; leurs travaux pédagogiques seront présentés chez nous. Mais ils n'auront pas voix dans les questions intéressant l'administration de la Société pédagogique. Les frais supplémentaires occasionnés par l'envoi du *Bulletin* et des convocations seront supportés par la caisse de la Société de l'Enseignement libre. Nous n'avons qu'à nous féliciter de cet arrangement amiable et à souhaiter la bienvenue à nos collègues.

Candidatures.

M^{lles} Armand, Berney, Chennaz, Faizan, Latour, Lozes, Martin, sont reçues à l'unanimité, dans notre société.

Séance du 20 mars 1918.

M^{lle} Bermond donne lecture d'un travail très documenté et fort bien écrit sur *Le Collège de Calvin et les petites écoles de Port-Royal*. Ce travail sera publié *in-extenso* dans le prochain numéro du *Bulletin*.